

**Centre d'Expertises et de Conseils Agris/Vitis**

**Comité d'entreprise du 31 aout 2017**

Direction Développement Crédits



# Contexte

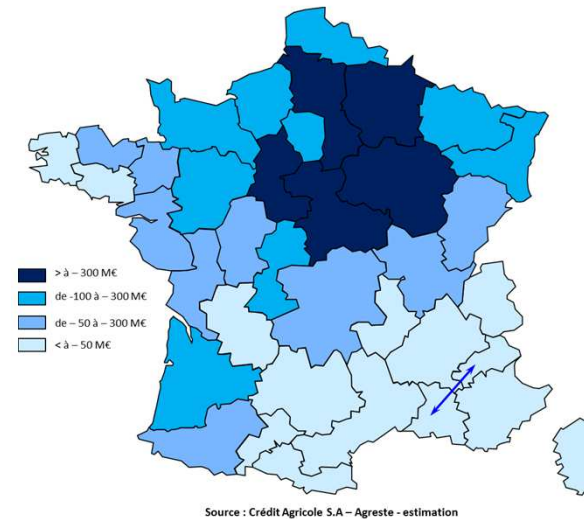
- Le marché de l'agriculture connaît une crise conjoncturelle depuis 2016 pour le secteur SCOP et depuis 2015 pour les producteurs de lait et viande bovine. Les récoltes 2017 présentent des rendements moyens et inégaux ... le tout dans un contexte de prix médiocres.
- Malgré l'ensemble des mesures financières d'accompagnement de cette crise par le crédit agricole du Nord Est, nous notons une lente, mais certaine, dégradation de nos encours. Certaines situations de trésorerie, déjà difficiles avant crise, se détériorent.
- Dans ce contexte nous proposons de renforcer le dispositif d'accompagnement personnalisé (mis en place en 2009) afin d'anticiper et gérer les situations les plus complexes.

# La crise Agricole

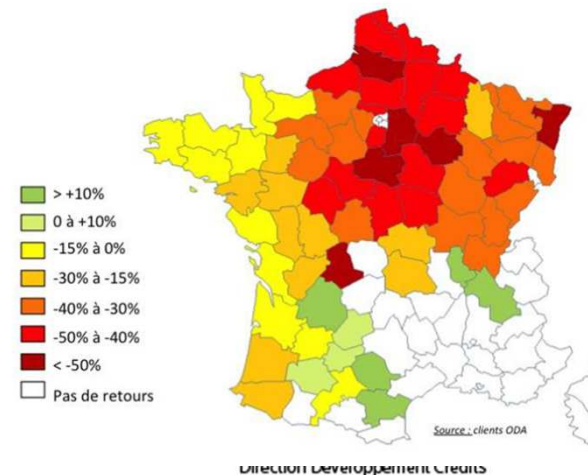
Des aléas Climatiques au printemps 2016 ont fortement dégradé les rendements et la qualité de la production agricole

- La zone la plus sévèrement touchée affecte le **grenier à blé français**
- Récolte 2016 estimée à **28,7 millions de tonnes** (soit -12 M tonnes)
- Un rendement en **baisse de 26%** à 54,8 qx/ha avec **des prix qui sont restés bas**
- Des rentabilités en baisse sensible ( EBE en baisse de 300 à 500 €/ha en moyenne).
- Des tensions de trésorerie étaient à prévoir si aucune mesure d'accompagnement n'était prise.

Perte de chiffre d'affaires 2016 par rapport à la moyenne olympique 2011 à 2015



Blé tendre – Enquête ODA : Ecart de rendement entre les campagnes 2015 et 2016



# L'accompagnement de la crise agricole du CANE

Face à l'ampleur de la crise, le CANE a souhaité accompagner ses clients durant cette période avec :

- La mise en place d'une série de mesures bancaires adaptées pour toutes les productions et assise sur une segmentation en 4 catégories d'exploitations
- La volonté de contacter l'ensemble des agriculteurs pour effectuer un diagnostic et apporter une réponse à chaque exploitation sur une durée de 3 mois

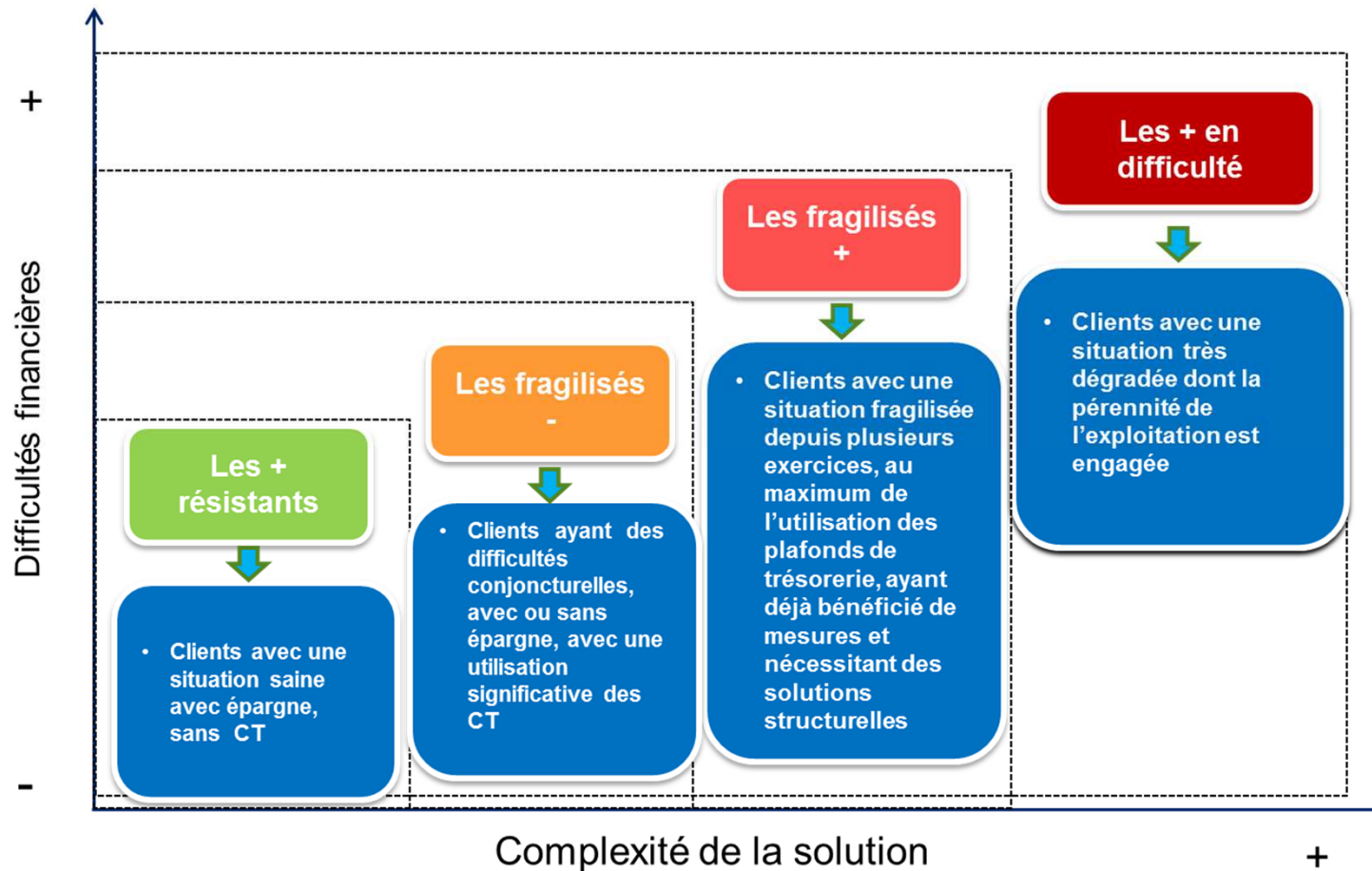
## Les mesures d'accompagnements

- **Pallier la baisse d'EBE dans la limite de 500 € / ha en neutralisant tout ou partie des échéances MT.**
- **Adapter les lignes CT en fonction des besoins de l'exploitation pour la campagne 2017 dans la limite de 500 € / ha**
- **Conseiller des solutions de protection des revenus liées à la survenance d'aléas climatiques**
- **Accompagner les situations les plus fragiles avec l'appui des conseils, dont les centres de gestion et les Chambres d'Agriculture**

**Une enveloppe de 200 Millions d'€ pour l'ensemble des mesures**

# L'accompagnement de la crise agricole du CANE

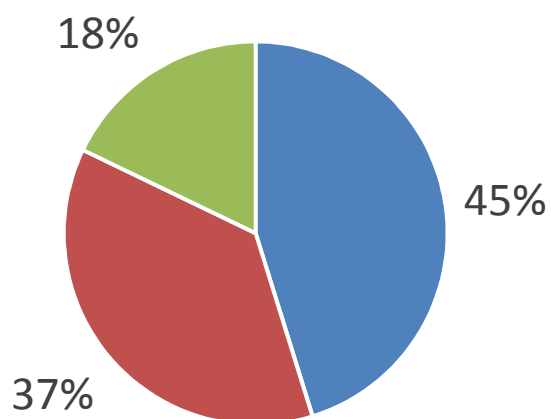
Apporter une réponse adaptée à chaque cas



# Focus sur les mesures agricoles

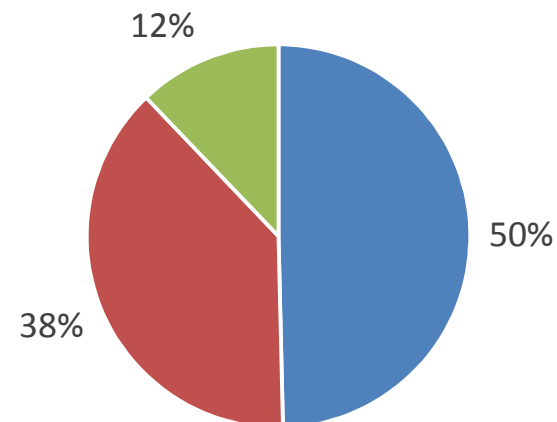
A fin mi juillet 2017, un accompagnement agricole à hauteur de 95 M€

En nombre



■ TOTAL AISNE ■ TOTAL MARNE ■ TOTAL ARDENNES

En montant



■ TOTAL AISNE ■ TOTAL MARNE ■ TOTAL ARDENNES

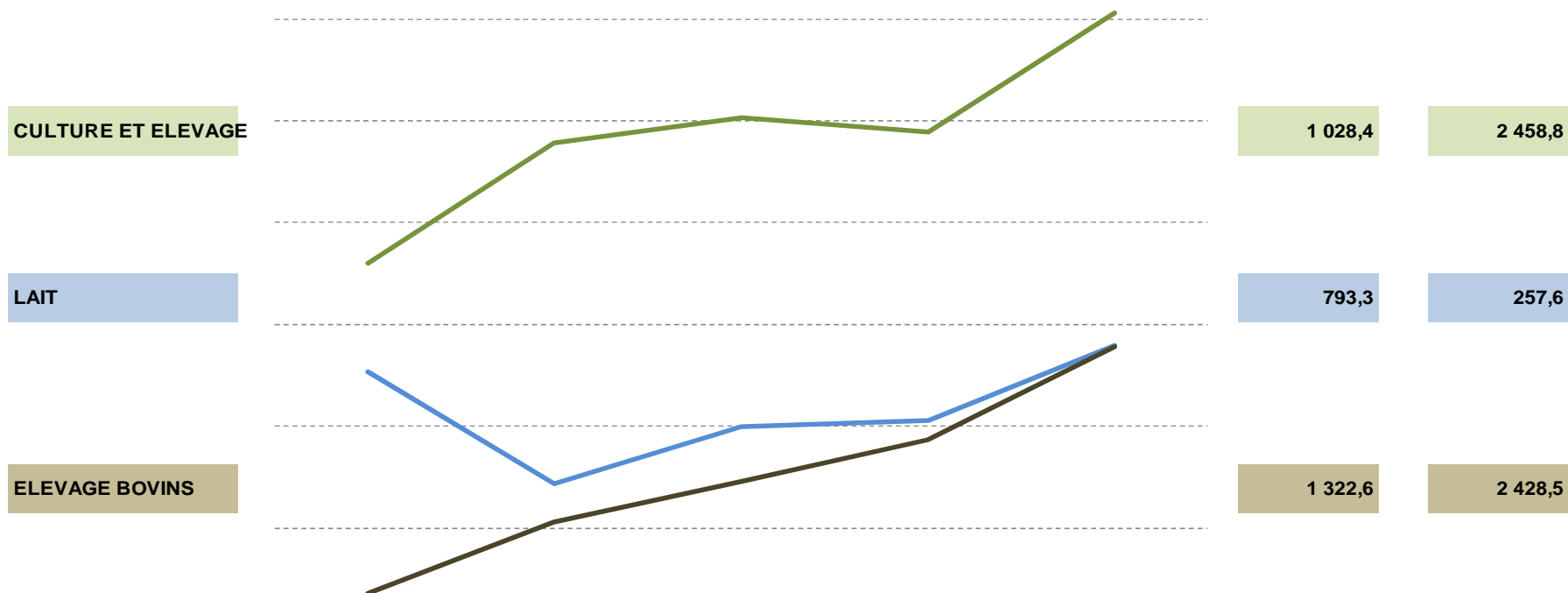
14/07/2017	Fond de Roulement		Pauses Crédit		CT DI		Augmentation CT DI		Total	
	Centres d'Affaires	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
TOTAL AISNE	228	10 770	2 644	19 289	98	4 343	323	10 599	3 293	45 001
TOTAL MARNE	139	5 307	2 177	16 524	107	4 609	268	8 248	2 691	34 687
TOTAL ARDENNES	143	105	986	6 238	64	1 984	107	2 681	1 300	11 008
TOTAL CR	510	20 592	5 807	42 051	269	10 935	698	21 528	7 284	95 105



# Evolution de la perte attendue

## EVOLUTION PERTE ATTENDUE

	Déc 2014	Déc 2015	Juin 2016	Déc 2016	Juin 2017	Evolution	
						Juin 2017	Déc 2014
TOTAL AGRI, hors VIGNE	30 525,6	32 997,4	38 072,2	39 305,0	53 485,3	15 413,1	22 959,8
TOTAL AGRI	61 475,4	66 618,0	69 844,9	70 472,9	88 951,2	19 106,3	27 475,8



**EL à Maturité** = **PD** (Probabilité de défaut) x **LGD** (Taux de perte en cas de défaut) x **EAD** (Exposition en cas de défaut) x **Coefficient de maturité**. C'est le montant de la perte attendue à maturité selon l'analyse statistique. Ce montant doit être couvert pas des provisions collectives et/ou filières

# Evolution probable des encours

Les effets de la crise devraient entrainer une **lente dégradation** de la qualité de nos encours. Probablement, une dégradation de 2 ratios et d'une notes Bâles 2. Les Clients en risque moyen et Fort et ayant au moins 3 ratios dégradés seront à suivre de plus près

Ratios dégradés	TRES FAIBLE		FAIBLE		MOYEN		FORT		AVERE		Total	
	Nbre	Encours	Nbre	Encours	Nbre	Encours	Nbre	Encours	Nbre	Encours	Nbre	Encours
0	2 069	368	964	232	371	94	14	2	6	1	3 424	698
1	458	87	436	106	354	97	22	5	14	2	1 284	298
2	188	36	216	54	282	77	34	9	21	3	741	178
3	98	23	146	42	250	81	50	8	31	9	575	164
4	10	4	45	16	154	41	32	5	25	5	266	72
5	2	0	12	2	52	16	23	4	4	0	93	23
6		0	5	1	32	10	14	3	9	2	60	16
Sans Bilan	737	94	856	141	587	96	74	10	55	5	2 309	345
	3 562	613	2 680	594	2 082	513	263	47	165	26	8 752	1 793

- une centaine de Clients pour un encours **d'environ 20 M€ pourraient passer en défaut** (environ 15/20 M€ de provisions individuelles en plus )
- **Environ 400 Clients (150 M€) pourraient passer en risque FORT** (impacts risques homogènes en cours d'évaluation)





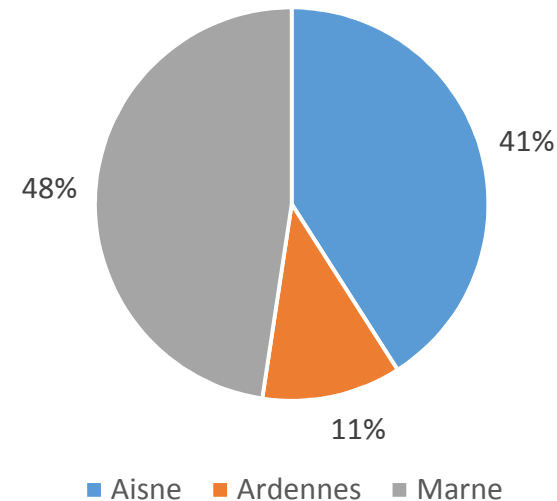
# Nouveaux dossiers en risque 1

Fin mars 2017, les directeurs de centres d'affaires Agricole ont identifié une centaine de cas (hors risques 1), pour lesquels, il n'y a pas de solutions bancaires habituelles pour faciliter le redressement.

A dire d'Experts : Nombre Clients en Risques aggravés

Nbre ratios dégradés	FAIBLE	MOYEN	FORT	AVERE	Total général
0	2	2	1	1	7
1	2	11	3	3	18
2		9	4		13
3		15	6	1	22
4		6	3	2	11
5		7	4	1	12
6	2	4	1		7
Sans bilan		8	4	3	15
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>61</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>105</b>

nouveaux Risques 1



Au fil des mois, le nombre de dossiers en situation tendue augmente régulièrement. Nous sommes à fin juillet confrontés à environ 180 à 200 dossiers supplémentaires éligibles à une gestion Risque 1

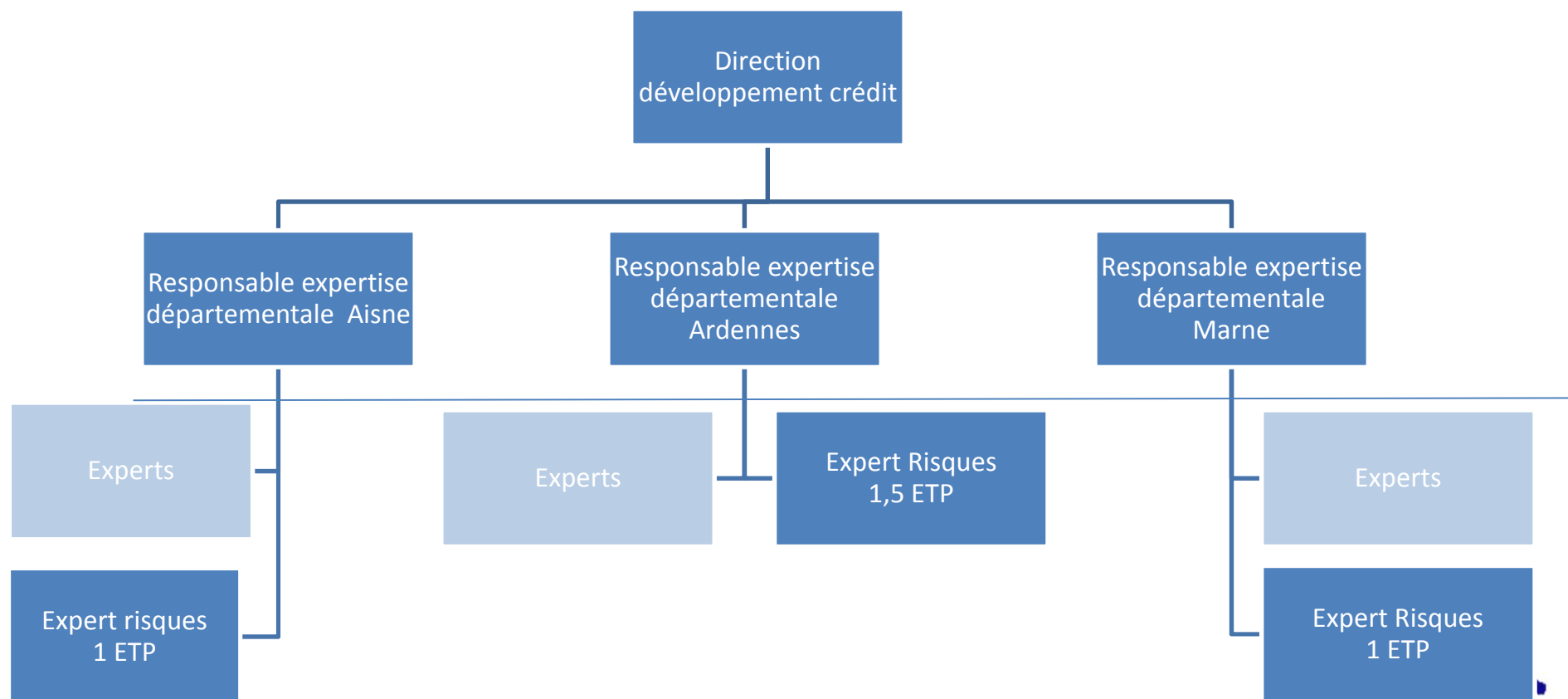


# Evolution de l'organisation



# Le dispositif existant

Les 3,5 experts risques existants sont répartis dans les 3 départements et sont sous la responsabilité des responsables expertise départementale Agri/Viti

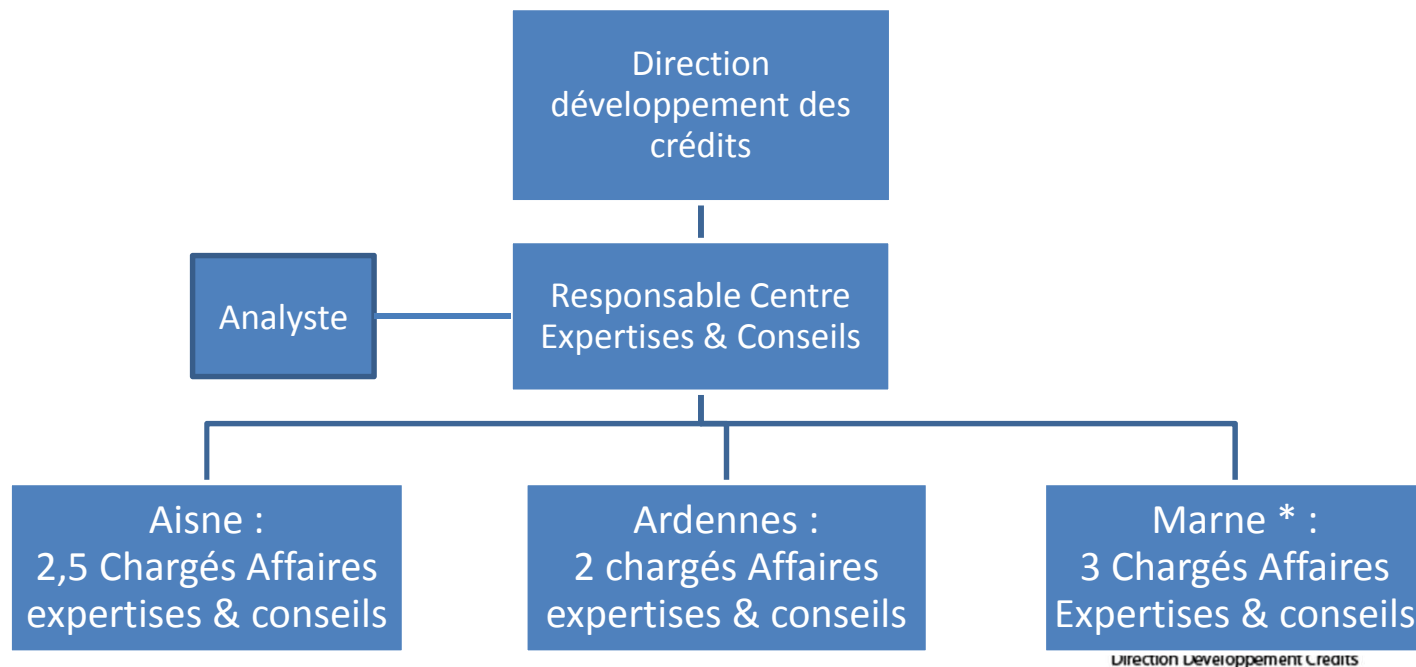


# Les missions actuelles des Experts Risques

- **L'expert Risque** a en charge le dossier.
- Est le référent du réseau et assume le SVP.
- Réalise un diagnostic complet de la situation à la prise en charge du dossier avec visite terrain et présence d'un représentant de l'agence (DA ou CAAV).
- Le diagnostic est accompagné d'une proposition de « stratégie » à tenir sur le dossier (accompagnement, restructuration, cession amiable, ligne de conduite pour la gestion quotidienne du dossier...).
- Réalise des points d'étapes réguliers en présence du représentant de l'agence.
- Emet un avis préalable pour toute demande de financement.
- Présente ses dossiers dans les comités internes de suivi du risque spécifiques agri et viti.
- Assure le suivi de son dossier dans les instances « OPA » (Agridiff, procédures de conciliation...) ou associatives (solidarité paysans...).

# Le Projet

- Création d'un Centre Expertises et Conseils Agri/vitis
- Cible : **gestion complète d'un portefeuille** de 600 à 700 agri/vitis dont 382 dossiers déjà identifiés en risque 1.
- 10 postes dont un manager et un analyste (9,5 ETP)
- Portefeuille moyen de 70 à 80 groupes par expert risques.
- Le responsable et l'analyste seront basés à Reims et les chargés d'affaires à Laon, Charleville et Chalons
- Démarrage de l'activité :15/09/2017



\* 2 puis 3 ETP courant 2018



# Missions du centre d'Expertises & conseils Agri/vitis

## Missions des chargés d'affaires Expertises et Conseils:

- **Prise en charge complète des l'intégralité de la relation en portefeuille secondaire.**
- **Analyse économique des dossiers**
  - ❖ Diagnostic technico-économique et financier de l'exploitation avec appui des cellules REAGIR/AURECO et des Centres de Gestion
  - ❖ Propositions de mesures d'accompagnement : budget de trésorerie prévisionnels, étude de rentabilité prévisionnelle, consolidation, pauses en attente de cession exploitations, etc
  - ❖ Suivi de l'exploitation post diagnostic pour une période à minima d'1 an afin de vérifier redressement de l'exploitation.
- **Suivi administratif des dossiers**
  - ❖ Gestion des opérations rejetables des dossiers en portefeuille.
  - ❖ Traitement hebdomadaire des irréguliers des portefeuilles.
  - ❖ Montage des dossiers de crédit et Réexamen annuel des lignes court terme.
  - ❖ Valorisation des garanties et proposition de provisionnement
  - ❖ Revues centralisées Direction Engagements 2 fois par an.
  - ❖ Validation des dossiers à transférer au CTX

NB : Maintien des opérations BAQ en agence ou au CAAV

## Les missions (2/2)

### **Pour le responsable du centre d'expertises & conseil Agri Viti**

- Accompagnement des Experts risques
- Rédaction/ Adaptation des procédures.
- Participe à l'ensemble des comités dédiés
- Contrôle de la complétude des dossiers crédit et avis
- Contrôle du respect des délégations (OR) et des procédures

### **Pour le responsable et les Chargés d'affaires**

- Revues de portefeuille des Centres d'Affaires Agri Vitis trimestrielle
- Relations avec les OPA sur le volet agri en difficultés : Chambre et Centres de Gestion ou comptables: coordination des actions.
- Relations avec la DDT: informations sur nos actions , gestion administrative des dossiers et aides publiques, participation aux groupes de travail ou commissions.

### **Pour l'analyste**

- Assiste les chargés d'affaires et le responsable dans la gestion des OR
- Reporting et Tableau de bord activité
- Préparation des comités
- Création du dossier dans Evolan Collection et gestion du fichier access APAV.

# Sélection des dossiers

## Les critères d'entrée :

- Tout dossier entrant en procédure administrative type « Agridiff » ou suivi par une association type « solidarité paysans », mandat « ad hoc » (procédures amiables TGI).
- Les dossiers agricoles présentant des perspectives de risques importantes mesurées par l'ensemble des indicateurs suivants :
- Encours > 250 K€.
- Grade risque fort ou avéré (anciens grades 4 ou 5).
- Plus de 3 ratios dégradés sur les 6 existants\*
- Autres cas particuliers à l'appréciation du responsable du centre d'expertises & conseils Agri-Viti en concertation avec le DGC.

## Modalités entrée et sortie des dossiers :

- Afin de garder une cohérence interne dans le traitement des risques, les procédures sont adaptées.
- Le responsable du centre d'expertises & conseils est l'interlocuteur unique pour l'entrée et propose au comité semestriel la sortie d'un dossier.

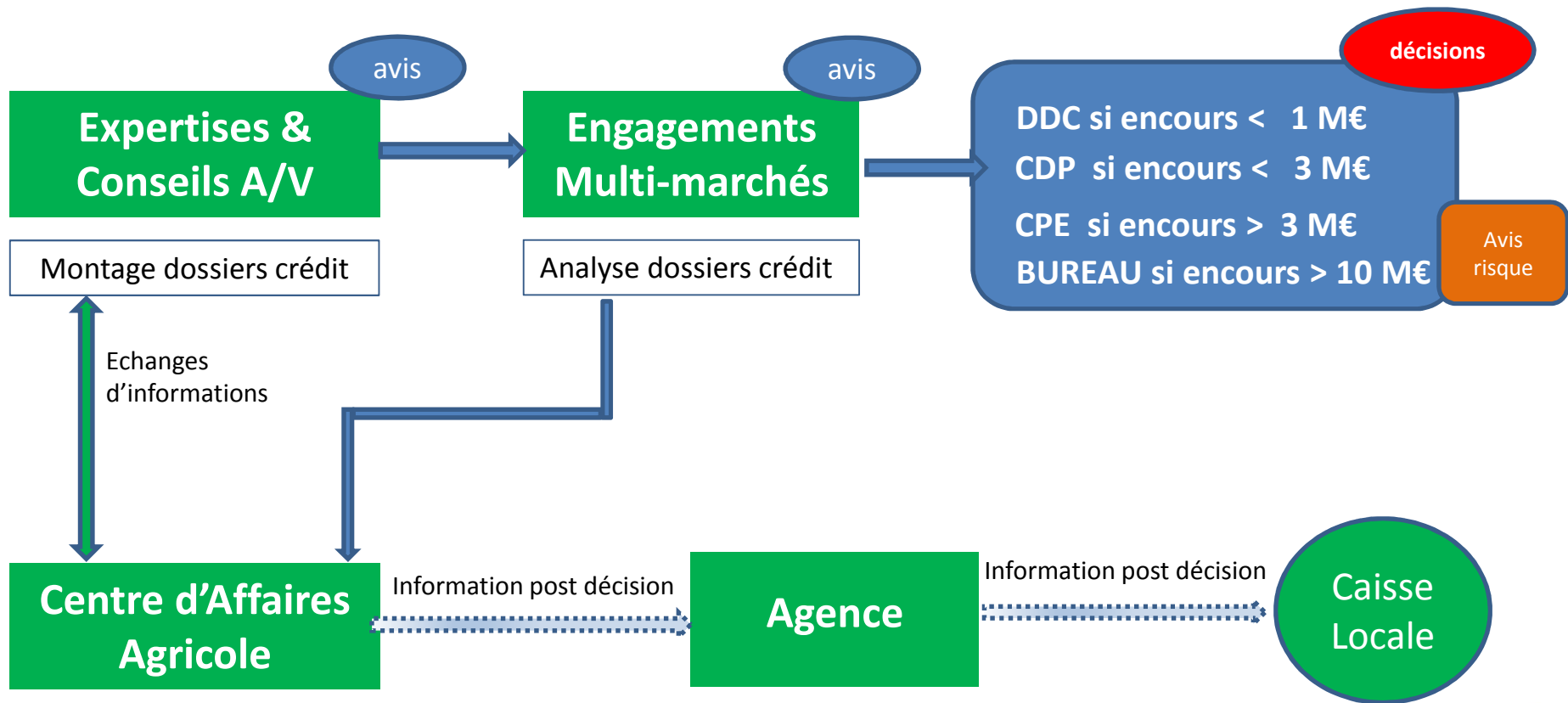
Si nécessaire, les cas particuliers seront arbitrés par le Directeur Engagements et le DRC

\***Ratios dégradés** : Fonds Propres <20% total bilan; EBE < 20% Produits Bruts ; Annuités > 80 % EBE; Fonds de Roulement <0; Dettes MLT > 5\*EBE; Dettes CT + Dettes Fournisseurs > 60% Produits Bruts



# Schéma délégataire

- Maintien du schéma délégataire mis en place au début de la Crise Agricole
- Systématiser le double regard : Expertises & conseils et Engagements Multi-marchés



Hors Agilor et pré-attribution soprano

# Calendrier

- Création EDS spécifique pour le 15/09/2017.
- Affectation et recrutement des collaborateurs septembre 2017.
- Définition des délégations crédits et hors crédits du Responsable et des chargés d'affaires expertises & conseils.
- Commandes postes de travail , habilitations des collaborateurs au 01/09/ 2017.
- Prise en charge des dossiers risques 1 à partir du 15/ 09/2017.
- 1 ère revue de portefeuille dans les CAAV en septembre 2017 pour prise en charge des dossiers identifiés par les CAAV.
- Rédactions des procédures en 09/2017.
- Création tableaux de bord en 09/2017.
- Revue de portefeuille centralisée en 12/2017
- Plan de formation